

Première Communion

Ils communient pour la première fois, ce dimanche au cours de la Messe de la Cathédrale :

**Clément TARDIEU, Louis BARRALLÉ, Mathis ARHUR,
Julien LOPEZ, Lou MONTAGNE et Thaïs BONETTO**

- *Je vais communier pour la première fois, merci, Seigneur, pour ce cadeau que tu me fais, en me donnant ton Fils Jésus.*
- *Merci Jésus de venir habiter en moi et de nous transformer en ton Amour !*
- *Recevoir Jésus dans son cœur c'est recevoir tout l'Amour de Dieu et c'est devenir porteur de cet Amour aux autres.*
- *Aide-moi, Seigneur Jésus, à le tenir !*
- *Seigneur Jésus, je sais que tu m'aimes J'ai confiance en toi et je t'aime !*
- *Merci pour ta gentillesse, merci de nous permettre de communier, merci de nous donner la vie.*

Retrouvons-nous pour fêter le Sacré-Cœur de Jésus ce vendredi à la Cathédrale



Pour conclure « l'année du Sacré-Cœur » initiée par notre évêque, les prêtres du Doyenné vous invitent à nous retrouver nombreux **pour une heure de louange et d'adoration du Saint-Sacrement** :

vendredi 12 juin, de 19h à 20h, à la cathédrale d'UZÈS
avec la possibilité de se confesser.

- Elle sera précédée de la **Messe du Sacré-Cœur à 18h à la cathédrale**
- Un apéritif prolongera cette fête

Pèlerinage à Saint Vérédème, ce samedi 13 juin, au départ de SANILHAC

Samedi 13 juin, Orthodoxes et Catholiques marcheront vers l'ermitage de Saint Vérédème en pèlerinage, au départ de l'église de SANILHAC qui en conserve les reliques.

Cet événement œcuménique s'inscrit dans la démarche diocésaine du renouveau des pèlerinages locaux. Il est organisé conjointement **avec des fidèles orthodoxes de SOLAN, l'Ensemble paroissial d'UZÈS et le Service diocésain des Pèlerinages.**

Pour sa part, l'Équipe d'Animation Pastorale **invitent tous les fidèles de notre Ensemble paroissial à y participer et à faire de ce rendez-vous un temps-fort de notre année pastorale.**

- **8h** : temps de prière et départ de l'église de SANILHAC
- Puis départ de la marche, avec halte de prière, jusqu'à l'ermitage
- **16h** : retour à l'église de SANILHAC et temps de prière

Les personnes qui ne peuvent pas se joindre à la marche aller et retour vers l'ermitage de St Vérédème sont invitées à rejoindre les pèlerins au départ et/ou au retour directement à l'église de SANILHAC

- *Le parcours intégralement pédestre nécessite un équipement adapté*
- *Le repas sera tiré du sac sera pris sur l'esplanade de l'ermitage*
- *Ne pas oublier de quoi se désaltérer durant la marche*

La relique de Saint Vérédème nous accompagnera tout au long du pèlerinage

Mariages

Valentin PINOT et Léna BAILHACHE, samedi 7 juin à UZÈS
Amaury FAIVRE-PIERRET et Zoé RIMY-BIED, samedi 7 juin à UZÈS

Obsèques

Henriette HEBBERT, née BILLOT (84 ans), mercredi 3 juin à UZÈS
Jacqueline OUDIN, née BENOIST (76 ans), jeudi 4 juin à UZÈS

Samedi 13 juin : **PAS DE MESSE CE SAMEDI SOIR A ST QUENTIN la POTERIE**

Dimanche 14 juin : **9h** - Messe à l'église St Étienne
10h30 - Messe à la cathédrale St Théodorit



La 1^{ère} encyclique du Pape Léon XIV « *Magnifica humanitas* » en 10 points

- **Désarmer l'IA**

Dans cette première encyclique, *Magnifica humanitas*, publiée lundi 25 mai, le pape Léon propose non pas une simple réflexion sur les développements numériques en cours mais bien plus une vaste analyse de notre monde façonné par l'intelligence artificielle (IA) avec, au cœur de son propos, la protection de la dignité humaine. « Désarmer ne signifie pas renoncer à la technologie, mais l'empêcher de dominer l'humain » (§ 110), tel en est sans doute l'axe fondamental. « La tâche, aujourd'hui, n'est pas seulement éthique ou technique », à ses yeux : « Elle est écologique au sens le plus radical, car elle met en jeu une nouvelle dimension de notre maison commune. L'IA est déjà un environnement dans lequel nous sommes immergés et un pouvoir avec lequel nous devons composer. C'est pourquoi il ne suffit pas de la réglementer : elle doit être désarmée et rendue accessible. »

- **Une demande de pardon pour l'esclavage et une mise en garde face à un nouveau colonialisme**

Le pape met en garde face au risque de nouvelles formes d'esclavage et de colonialisme, « non moins honteuses que celles du passé » que peut générer l'économie numérique (celle-ci peut facilement devenir à ses yeux un « espace de prédation », notamment des données numériques permettant de contrôler les peuples). « Ne pas réagir avec fermeté ou tolérer de quelque manière que ce soit ces pratiques revient, dans une certaine mesure, à se rendre aujourd'hui complice des fautes commises hier, lorsque l'esclavage était justifié ou passé sous silence », lance-t-il dans un passage particulièrement fort. Pour rendre d'autant plus crédible cette mise en garde, Léon XIV demande pardon au nom de l'Église pour le retard avec lequel elle a, elle-même, condamné l'esclavage.

- **Le dépassement de la théorie de la « guerre juste »**

Aujourd'hui, cette théorie est pour Léon XIV « trop souvent invoquée pour justifier n'importe quelle guerre, sous réserve du droit à la légitime défense ». *Magnifica humanitas* est aussi une vibrante alerte face aux risques de nouvelles guerres. Le pape dénonce un double glissement : non seulement une course au réarmement, mais aussi une banalisation de la guerre dans les esprits, alimentée par « des récits médiatiques polarisants, souvent amplifiés par des algorithmes qui valorisent la confrontation et l'opposition ». « La guerre n'est pas seulement menée, mais aussi préparée culturellement à travers des récits simplistes, des logiques ami-ennemi, la désinformation et la peur, dénonce-t-il. Lorsque la mémoire historique s'estompe et que les critères éthiques qui protègent les civils et les plus fragiles s'affaiblissent, il devient plus facile de présenter la violence comme nécessaire, inévitable, voire "propre". C'est dans ce climat que l'humanité est en train de glisser vers une culture violente de la puissance » (§192).

- **Le salut passe souvent à travers les limites**

Face aux promesses du transhumanisme et du posthumanisme – qui prétendent dépasser les limites humaines, mais conduisent en réalité à la déshumanisation –, le pape propose une autre voie de salut : « L'humain ne s'épanouit pas malgré la limite, mais souvent à travers la limite » (§ 118).

C'est souvent dans l'épreuve qu'il devient plus humain, et s'ouvre à « la reconnaissance du visage de Dieu et de l'autre » (§ 122). « Pour un algorithme, l'erreur est quelque chose à corriger ; pour une personne, elle peut être le début d'un changement profond. » Si l'enjeu essentiel pour Léon XIV est de « rester profondément humain » à l'ère des technologies, il honore aussi l'aspiration légitime de l'être humain à « se transcender ». Mais le véritable « plus qu'humain » n'est pas technologique, souligne-t-il : c'est l'homme rejoint par Dieu dans sa fragilité et sa finitude, et porté au-delà de lui-même, élevé dans sa capacité de relation et d'amour. Le véritable « plus qu'humain » ne découle pas « d'une divinisation technologique, mais de l'opération de la grâce de Dieu reçue dans le Christ », visage parfait de notre « magnifique humanité ».

- **Babel ou Jérusalem**

Quel monde voulons-nous construire ? interroge le pape. « Le véritable choix ne se situe pas entre l'enthousiasme et la peur (face à l'IA), mais entre deux façons de construire : un progrès au service de la personne et des peuples, ou un progrès qui les soumet à des logiques de pouvoir. » Ce que Léon XIV

illustre avec deux images : celle de la tour de Babel (symbole du paradigme technocratique, d'uniformisation, de prétention à l'autosuffisance, de domination qui sacrifie les plus faibles) et celle de la reconstruction par le peuple des murs de Jérusalem (synonyme d'une union de toutes les forces pour édifier le bien commun et la coexistence fraternelle).

- **Le principe de la destination universelle des biens étendu aux algorithmes**

Léon XIV passe la révolution numérique au crible de la doctrine sociale de l'Église et de ses six principes qui sont autant de critères de discernement : la dignité humaine, le bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité, la solidarité et la justice sociale, principes auxquels il ajoute le respect de l'écologie intégrale. Attentif, tout au long de l'encyclique, à l'emprise que de grandes entreprises technologiques peuvent avoir sur les populations, il élargit la liste des biens universellement destinés à tous aux données numériques et aux algorithmes : « La propriété des données ne peut être confiée uniquement à des acteurs privés » (§ 108), affirme-t-il, soulignant : « ... Quand ces biens restent concentrés entre les mains de quelques-uns, sans formes adéquates de partage et d'accès, il se crée un nouveau déséquilibre contredisant la destination universelle des biens et alimentant le fossé entre les inclus et les exclus... » (§ 67).

- **Un examen de conscience pour l'Église**

Pour Léon XIV, la doctrine sociale « n'est pas seulement un message adressé à la société : c'est aussi un examen de conscience pour l'Église ». Avant d'en appliquer les six principes à l'IA, il en fait pour l'Église des axes de réforme. Le bien commun, « en contexte ecclésial, prend le visage d'un style synodal pour la mission au service du Royaume ». La subsidiarité doit quant à elle soutenir « la responsabilité des fidèles », la valorisation des charismes et des compétences, et éviter « tout paternalisme qui étouffe la liberté évangélique ». Même exigence avec le principe de justice : cette dernière implique l'écoute des victimes d'abus – spirituels, économiques, institutionnels, sexuels, de pouvoir et de conscience – avec reconnaissance du préjudice, juste réparation et prévention. Le pape salue au passage le travail de « certains journalistes passionnés par la vérité (qui) ont joué un rôle fondamental dans la mise en lumière d'injustices et d'abus ».

- **« Des critères sociaux pour l'innovation »**

Dans les pas de Léon XIII qui, 135 ans plus tôt, a placé au centre de sa grande encyclique *Rerum Novarum* la dignité du travail et de l'ouvrier, Léon XIV consacre une grande part de sa réflexion (chapitre 4) à l'impact de la transition numérique sur le travail. « La règle générale doit rester la protection des emplois et du rôle irremplaçable de la personne », souligne-t-il. Il met en garde face aux fausses promesses de l'IA et à ses effets pervers – déqualification des travailleurs, surveillance automatisée, relégation à des « tâches rigides et répétitives » –, appelant à encadrer l'IA, au niveau national et international (protection de l'emploi, encadrement des marchés, « critères sociaux pour l'innovation »...).

- **Un refus ferme de déléguer la décision létale à un algorithme**

Le pape avait déjà alerté sur les dérives de l'IA dans la guerre : déresponsabilisation des décisions des acteurs et réduction des victimes à de simples données. Là, il va un cran plus loin en refusant fermement toute délégation du droit de tuer à un algorithme. « Le jugement moral ne se réduit pas à un simple calcul : il implique la conscience, la responsabilité personnelle et la reconnaissance de l'autre en tant que personne », souligne-t-il (§ 198), affirmant que « la décision de recourir à la force létale ne peut être déléguée à des processus opaques ou automatisés, mais doit rester sous un contrôle humain effectif, conscient et responsable » (§200). Comme ailleurs dans l'encyclique, ce pape juriste de formation n'en reste pas à une éthique générale mais énumère des critères précis de discernement : chaîne des responsabilités identifiable, délais de décision suffisamment longs, identification et protection des victimes civiles.

- **Prendre chacun sa part du combat.**

Face au rouleau compresseur que pourrait représenter l'intelligence artificielle, le pape refuse toute résignation : « Personne n'est sans responsabilité. » « Chacun, dispose d'un propre champ d'action. »

Il propose ainsi cinq pistes concrètes pour « faire barrage à la déshumanisation » (comme « désarmer les mots » ou « relancer le dialogue »).

Texte intégral de l'encyclique sur le site de la paroisse